



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 35 du 16 juillet 2019



### Campagne 2018-2019



*EcophytoPIC = La protection intégrée des cultures repose en premier lieu sur l'application de combinaisons de méthodes préventives ayant pour but de placer les plantes cultivées dans les meilleures dispositions pour résister à l'ensemble de leurs bio-agresseurs. Dans un certain nombre de situations, notamment liées à des conditions météorologiques annuelles particulièrement favorables au développement d'un bio-agresseur, ou ayant limité la mise en place d'autres mesures prophylactiques, il sera cependant nécessaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte directes qui permettront de gérer les bioagresseurs se développant pendant le cycle de culture. Ces méthodes de lutte peuvent être d'ordre biologique, physique et/ou chimique.*



#### A retenir cette semaine :

#### Sommaire

Maïs	p. 2
Betteraves	p. 7

#### Maïs :

- Plus d'un tiers des parcelles ont atteint le stade floraison femelle.
- La sécheresse persistante impacte fortement les cultures non irriguées.
- Pyrale : pic de vol dépassé dans l'ensemble de la région sauf dans les régions les plus tardives du Doubs et territoire de Belfort où il est proche ou atteint.

**Les abeilles butinent, protégeons-les !**  
Respectez la réglementation « abeilles »  
et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



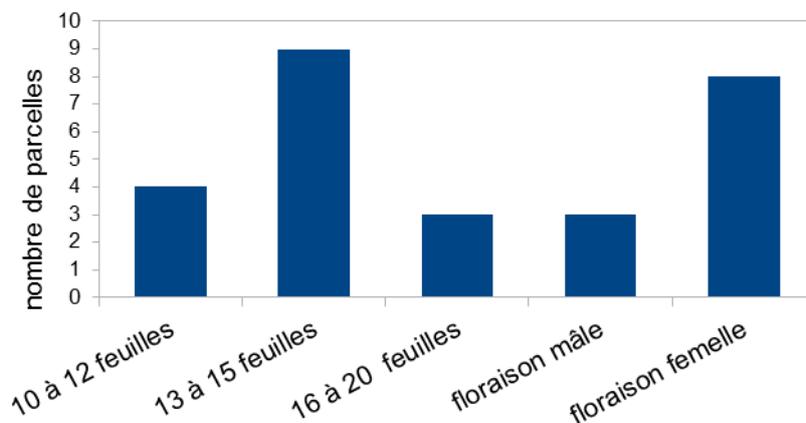
Au 15 juillet, le réseau d'observation est constitué de 27 parcelles : 3 situées en Côte d'Or, 6 en Saône-et-Loire, 5 dans la Nièvre, 5 dans le Jura, 4 dans l'Yonne, 2 dans le Doubs et 2 dans le Territoire de Belfort.

### Stade et état du maïs

Le stade floraison femelle est atteint pour un tiers des parcelles.

La sécheresse marque très fortement les derniers semis (cultures dérobées) et les parcelles à faibles réserves utiles sans irrigation. La réserve facilement utilisable (RFU) de tous les sols est maintenant épuisée, le potentiel des cultures sans irrigation commence à être partout bien affecté.

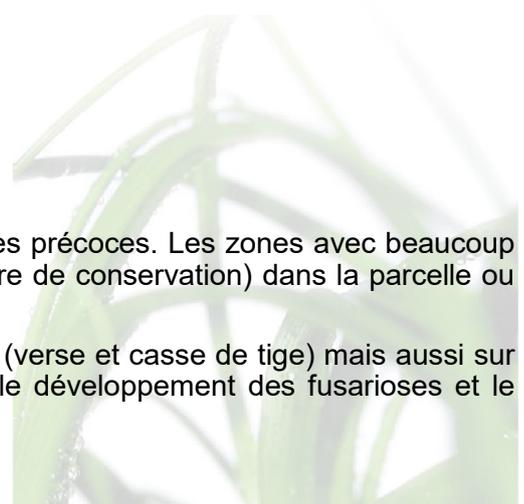
Stades du maïs le 15 juillet 2019



### Pyrale

Les dégâts les plus préjudiciables sont observés sur les attaques précoces. Les zones avec beaucoup de maïs et des cannes en surfaces (travail simplifié et agriculture de conservation) dans la parcelle ou les parcelles voisines sont souvent les plus à risque.

La nuisibilité de la pyrale peut être importante sur le rendement (verse et casse de tige) mais aussi sur la qualité sanitaire. La présence de larves dans l'épi favorise le développement des fusarioses et le risque mycotoxines.



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 35 du 16 juillet 2019

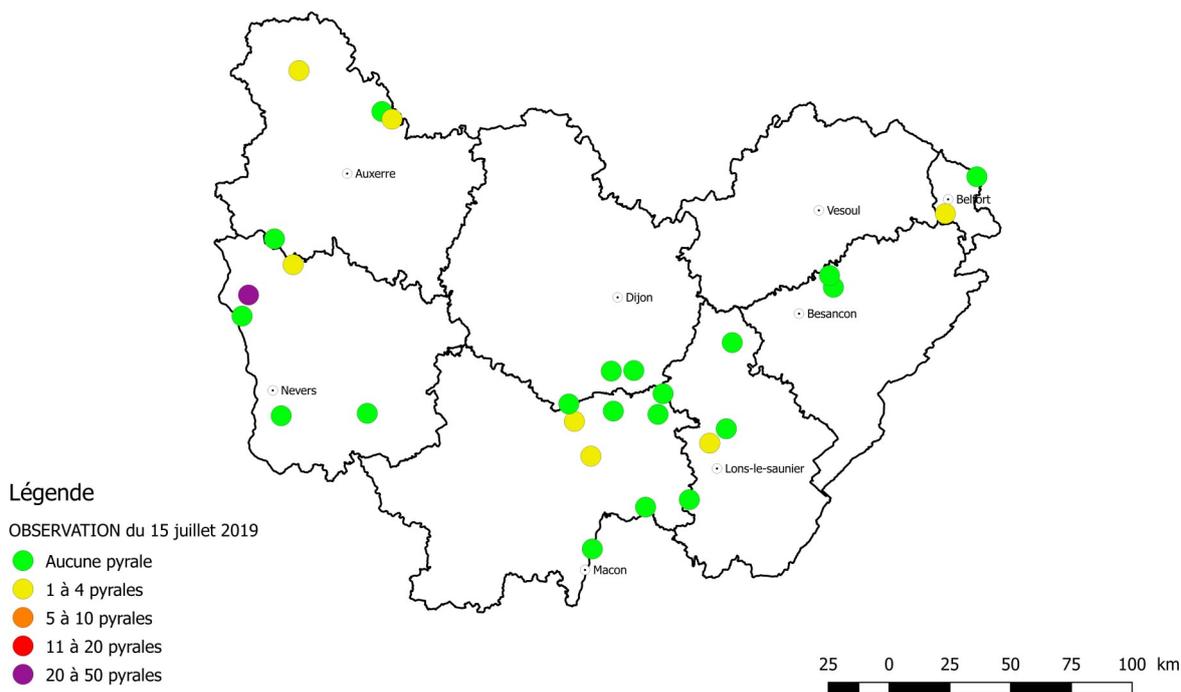
En Bourgogne-Franche-Comté, les pièges à phéromones sont observés depuis 8 semaines.

Piégeage des pyrales adultes									
Commune	Département	28-mai	04-juin	11-juin	18-juin	25-juin	02-juil	09-juil	16-juil
Arc sur Tille	21			0				0	
Argilly	21	0	0	0	0	0	0	0	0
Corpeau	21	0	0	0	0	1	0	1	0
Glanon	21			0	0	2	0	0	0
Pouligney-Lusans	25						0	0	0
Rignosot	25						0	0	0
Augea	39	0	0	1	1	4	0	0	0
Arlay	39	0	0	1	0	1	0	1	1
Chissey-sur-Loire	39			0	0	0	0	0	
Orchamp	39		0	0	0	0	0	0	0
Annoires	39		0	0	1	0	0	0	0
Darboigny	39	0	0	1	0	0	0	3	0
Pouilly sur Loire	58	0		0	0	0	0	0	0
Chevenon	58	0		0	0	0	0	0	0
St Gratien-Savigny	58	0			0	0	0	3	0
Entrains-sur-Nohain	58	0			4	2	8	4	4
St Quentin sur Nohain	58			0	7	17	15	10	24
Velesmes-Echevannes	70	0	3	1	2	0	0		
Cugney	70	0	0	0	1	2	0	0	
Vallerois-le-bois	70				0	0	0		
Sauvigney-les-Pesmes	70	0	0	3	3	3	1	0	
Francourt	70		0	0	0		0		
Montpont	71	2	0	1	5	5	3	0	0
Devrouze	71		0	0	0		6	0	
Simard	71	0	0	0	0		3	0	
Fontaines	71				0	0	0	1	1
Pierre de Bresse	71	0	0	0	1	1	2	0	0
Baudrières	71				1				
Saint Loup de Varennes	71	0	0	3		7	5	1	1
Verdun-sur-le-Doubs	71	0	0			1	4	0	0
St-Martin-Belle-Roche	71	0	0	0	0	0	1	0	0
Champignelle	89		0		0	0	6	5	
Treigny	89		0	0	1	0		2	0
Chanvres	89			14	20	20			
Germigny	89		0	0	2	0		1	2
Sens	89			0		0	0	2	
Neuvy-Sautour	89		0	0	0	0		3	0
La chapelle sous rougemont	90					0	0	0	0
Dorans	90				0	0	0	1	2



Dans la cage de CHEMIN (39), l'éclosion de papillons est en très net retrait de 50 % par rapport à la semaine dernière.

Carte présentant les captures de pyrales depuis la semaine dernière.



**Les captures restent à des niveaux assez faibles et encore en retrait par rapport à la semaine dernière sauf sur le piège lumineux de ST QUENTIN-SUR-NOHAIN.**

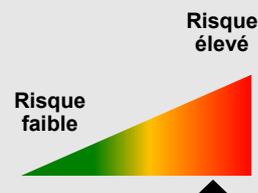
Des pontes sont encore observées sur plus de 4 % des pieds à ARLAY (39) et DARBONNAY (39).

### Traitement en végétation

Les traitements insecticides ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles au stade baladeur. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observés par piégeage. D'après les sommes de températures, les piégeages et l'observation des pontes et larves il est possible d'estimer ce risque :

- zone tardive de la région du Doubs et territoire de Belfort.

- autres zones, le pic de vol est dépassé, les traitements ont dû être réalisés.





**Pucerons : présence très faible**

Sur la tour de piégeage d'Auxerre-La Brosse, la présence de pucerons (Sitobion Avenae, Metopolophium dirhodum et Rhopalosiphum padi) se situe toujours à des niveaux bien en dessous de la moyenne des dernières années.

Risque faible

Risque élevé



Dans les parcelles du réseau, les pucerons sont absents. Les auxiliaires très présents ont bien maîtrisé les populations de ce ravageur.



Chrysope – photo CA58



Larve de coccinelle – photo CA89

**Identifier les différents pucerons présents sur maïs**

***METOPLOPHIUM DIRHODUM*  
(PUCERONS VERTS)**



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.  
Cornicules et antennes claires.

***SITOBION AVENAE***



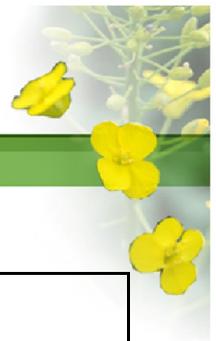
**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).  
Cornicules et antennes noires.

***RHOPALOSIPHUM PADI***



**Taille :** environ 2 mm.  
**Forme :** globuleuse.  
**Couleur :** Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Source : ECOPHYTO Aquitaine



RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
<b>Pucerons Metopolophium</b>	3 à 10 feuilles.	5 pucerons/plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons/plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons/plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/plante après 8-10 feuilles.
<b>Pucerons Sitobion</b>	3 à 10 feuilles.  Début juillet/début août	500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés).  Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi.
<b>Pucerons Rhopalosiphum</b>	Début Juillet/ début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution. - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies.

#### Autres ravageurs

Des cicadelles vertes sont encore observées dans 2 parcelles FONTAINES (71) et SENS (89) sans dégât notable.

Sur le piège lumineux de ST QUENTIN-SUR-NOHAIN (58), 7 **Sésamies** ont été piégées cette semaine.

Ce parasite n'est habituellement pas observé dans notre région. Les températures froides de l'hiver limitent classiquement son développement dans les régions au nord d'une ligne reliant la Vendée à la Drome. A suivre....

*Ce message est la dernière analyse de risque de cette saison.*

*La parution du Bulletin de Santé du Végétal - Grandes cultures - reprendra le 27 août avec le suivi du colza.*





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 35 du 16 juillet 2019



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement